

<https://snetap-fsu.fr/Samuel-Paty-un-hommage-indispensable.html>



Samuel Paty, un hommage indispensable

- Les Dossiers - Laïcité -



Date de mise en ligne : vendredi 30 octobre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le 28 octobre, en réponse au courrier du Snetap-FSU adressé au Ministre et à la [DGER](#) et faisant suite à l'attentat du 16 octobre, le Cabinet du Ministre (Michel LEVEQUE) et la DGER (Adeline CROYERE) ont rencontré, en visioconférence, les organisations syndicales membres du [CTEA](#) pour un échange sur les conditions de préparation et d'organisation de l'hommage à Samuel Paty, le 2 novembre 2020.

La [DGER](#) enverra rapidement après cette réunion une instruction en direction des [DRAAF](#) / [SRFD](#) et des établissements.

Le Cabinet et la DGER veulent s'aligner sur ce que propose l'Éducation Nationale ([EN](#)) tout en tenant compte de nos spécificités.

La minute de silence dans l'Enseignement agricole se fera au même horaire que dans tous les établissements EN, à savoir 11 h 15. De la même façon cette minute de silence sera associée à la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux Instituteurs et Institutrices.

Enfin la DGER prévoit des séquences pédagogiques consacrées à la laïcité et la liberté d'expression, dans la semaine de la rentrée.

Le Cabinet précise que ces décisions seront mise en oeuvre sous réserve des décisions prises face au Covid et dans tous les cas dans le respect des gestes barrières. Par exemple, l'hommage pourrait être rendu dans les classes si le regroupement n'est pas possible

UN HOMMAGE INDISPENSABLE

Le Snetap-FSU est intervenu pour rappeler le sentiment de sidération dans lequel se trouve aujourd'hui le monde de l'Éducation et l'importance dans ce contexte de cette journée spécifique du 2 novembre. Le Snetap-FSU a également insisté sur l'impérieuse nécessité du travail à moyen et long terme que nous devons engager dans nos établissements avec l'ensemble des apprenant.es (élèves, étudiant.es, apprenti.es et stagiaires).

Il a d'ailleurs regretté l'absence de directives vers les [CFA](#) [CFPPA](#) lors de la rentrée des apprenti.es et stagiaires, même à minima, le lundi 19 octobre, mais également vers les établissements des DROM COM dont les dates de vacances sont décalées. Les personnels des établissements concernés ont pu être en difficultés face à des publics parfois sensibles.

Le Snetap-FSU a rappelé un certain nombre de nos spécificités qui devront être prises en compte par les services du Ministère pour envisager l'organisation de cette journée (lycées ruraux avec parfois des problèmes de transports scolaires, des internats parfois ouverts dès le dimanche soir, des publics très hétérogènes avec des jeunes de collège, des élèves de la voie pro et générales, des apprenti.es, des étudiant.es, des adultes, ...).

PRÉPARER LE 2 NOVEMBRE

Pour la rentrée du 2 novembre - le temps est très court puisqu'il ne nous reste deux jours - nous avons demandé :

- que les établissements et les équipes soient informés dès le jeudi 29 octobre de l'organisation retenue par l'administration ;
- que le Ministre élabore et fournisse avant lundi matin un texte aux équipes et aux élèves expliquant le sens de

cet hommage et le travail que vont engager les équipes ;

- que des consignes claires et précises soient données aux équipes de vie scolaire pour l'accueil des élèves, dès le dimanche soir pour certains et dès le lundi matin pour la grande majorité ;
- que des outils soient fournis aux équipes pédagogiques au plus vite ;
- que l'absence d'élèves (en stage) ou d'apprenti.es (du fait de l'alternance) soit pris en compte avec un travail à leur retour ;
- que les équipes disposent d'un temps conséquent lundi matin pour échanger et s'exprimer sur la situation, sur la préparation de l'hommage et sur les suites pédagogiques à donner ;
- que la séquence pédagogique prévue puisse s'engager dès le lundi après midi, mais puisse aussi se faire dans un temps plus long (dans la semaine de rentrée) ;

Pour le Snetap-FSU la proposition d'un hommage dans les salles de classe ne répond pas au besoin de temps solennel. Celui-ci doit être un temps collectif, géré dans le respect des geste barrières, qui marque la particularité d'une minute de silence en mémoire d'un enseignant assassiné et décapité pour avoir défendu et exercé le droit d'expression.

Le Snetap-FSU a insisté sur le fait que c'est la liberté d'enseigner qui était visée dans cet attentat et dans les polémiques qui l'ont précédées. Dans l'Enseignement Agricole, si nous ne vivons pas forcément les mêmes contestations, nous en vivons sur d'autres questions sociétales mais également professionnelles. Nous sommes nombreux.es à pouvoir évoquer des contestations de choix de thèmes historiques, environnementaux, ... dans nos enseignements. Le Snetap-FSU a donc proposé la création d'un observatoire de la liberté d'enseigner.

LA PROTECTION DES PERSONNELS

Enfin le Snetap-FSU a soulevé la question de la protection des personnels après l'évocation par le le Cabinet du Ministre d'une instruction en préparation au MAA (sur la base d'un texte du Ministère de l'Intérieur) afin que les enseignant.es de l'EA puissent être aussi intégré.es dans les personnels à protéger. Cette instruction devrait être envoyée vers les Préfectures au plus tard vendredi.

Mais pour le Snetap-FSU, c'est aussi la question des risques psychosociaux qui doit être évoquée avec des collègues qui pourraient être en difficulté pour revenir faire classe.

L'Éducation nationale a mis en place une cellule d'écoute et un numéro vert pour aider ces collègues. Quel dispositif à l'EA ? N'est-il pas possible, a minima, d'intégrer ce dispositif de numéro vert EN ? ...

À COURT TERME

Le 9 décembre, journée commémorant la loi du 9 décembre 1905, et devenue « Journée nationale de la laïcité », devra être un temps de réflexion sur la notion de laïcité, de République, liberté d'expression dans les établissements.

Le Snetap-FSU a aussi réinterrogé la DGER sur la mise en oeuvre aujourd'hui des « plans valeur de la République » qui devaient être présentés dans chaque Conseil d'administration, après les attentats de 2015. Nous n'avons aucune visibilité sur ce qui est réellement fait dans les établissements.

Il réinterroge également sur l'utilisation à ce jour de la charte de la laïcité dans les classes. Là encore la DGER n'a pas assuré le suivi des consignes pourtant annoncées après les attentats de Charlie et du Bataclan. Pour le Snetap-FSU il faut la réactiver en l'annexant par exemple au règlement intérieur et insister fortement lors des échanges avec les familles, à l'occasion de la signature du RI.

À MOYEN TERME

Sur le moyen terme, le Snetap-FSU a souligné la nécessité d'interroger le système éducatif plus profondément notamment sur la place de l'EMC (Enseignement Moral et Civique) dans nos formations. Il doit enfin apparaître

comme discipline dans toutes les filières avec un programme, un horaire et des dédoublements. Le Snetap-FSU rappelle que les élèves en CAPa et Bac Pro dans l'Enseignement agricole sont les seul.es à ne pas bénéficier de cet enseignement.

De la même façon la question de la Philosophie en Bac Pro est reposée.

La rénovation annoncée du tronc commun du Bac Pro doit permettre de réparer ces manques. Mais pour autant nous ne pouvons attendre encore deux ans. Des mesures doivent donc être prises dès cette année pour permettre aux élèves, étudiant.es et apprenti.es de bénéficier de cet enseignement qui doit être inscrit dans les textes pour la rentrée de septembre 2021.

Et nous ne pourrions accepter une réponse déjà servie par la DGER et l'Inspection nous assurant que nous traitons tous ces sujets de manière transversale et que finalement tout est dans tout.

De la même façon, en réponse à la DGER, le Snetap-FSU a rappelé que l'unité facultative « engagement citoyen » ne peut être une réponse ... sans enseignement et sans [DGH](#).

À moyen et long terme encore, le Snetap-FSU a défendu le besoin de formations des personnels : à la fois formation initiale et formation continue. Ces questions sont des questions importantes qui concernent l'ensemble des personnels.

Le Snetap-FSU a regretté d'ailleurs comme d'autres [OS](#), l'absence de l'Inspection de l'Enseignement Agricole à cette réunion mais également qu'à ce jour aucun élément n'ait été envoyé aux enseignant.es, pourtant en attente, pour beaucoup d'entre eux/elles.

[Refaire École après l'assassinat de notre collègue](#)